

Les partenariats public-privé dans les transports publics urbains au Maroc

ATELIER SUR LES TRANSPORTS URBAINS, 2006

Jean-Charles Crochet
Thierry Gouin



Éléments de constat



Les PPP dans les TPU au Maroc aujourd'hui

- La fin des régies ?
 - Volonté de maintenir Fès
- 2 modèles de PPP aujourd'hui
 - Les concessions depuis 1985
 - La délégation de Casablanca
- Principe du « Risques et Périls »
 - Pb des obligations de service public



Une offre inadaptée à la demande

- Une offre TPU insuffisante ou mal adaptée en quantité et en qualité
- Une concurrence sur le marché constatée là où des complémentarités seraient possibles
 - Bus / Grands Taxis / Petits Taxis
 - Délégués / Concessionnaires
- Difficultés financières



Une commande publique peu lisible pour les partenaires privés

- Etat / Collectivités locales : partage des rôles ?
- Une commande à obligations de moyens plus que de résultats
- Des relations contractuelles problématiques
 - Concessionnaires (objectif de rentabilité)
 - Délégués (divergence d'appréciation / risques)



Des opérateurs à la croisée des chemins

- Entreprises locales :
 - Concessionnaires
 - Passage du stade artisanal au stade industriel pour certains
- Opérateurs étrangers
 - Intérêt manifeste (Rabat)
 - Vécu difficile (Casablanca, Tanger)



Une étape-clef pour les PPP

- Cadre institutionnel en évolution
 - Prise de compétences des C.L.
 - Portage Etat (Ministère Intérieur)
- Cadre législatif en construction (loi 54.05)
- Temps nécessaire
- Enjeu : Crédibilité



En résumé

- Les PPP dans les TPU au Maroc en 2006
- Une offre inadaptée à la demande
- Une commande publique peu lisible
- Des opérateurs à la croisée des chemins
- Une étape-clef pour les PPP



Pistes de recommandations



Compléter le cadre institutionnel pour la gestion des TPU

- Mettre en place une structure locale pour la gestion du transport public
- Articulation avec autorité en charge de la planification des déplacements
- Démarche progressive (calendrier, étapes, accompagnement de l'Etat...)



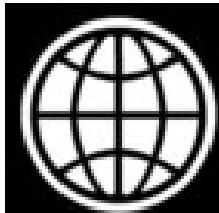
Compléter le cadre législatif pour la mise en place des PPP

- Modalités du choix du mode de gestion
- Identifier les instances de pilotage de la procédure
- Règles de la mise en concurrence
- Obligations contractuelles



Définir et crédibiliser la commande publique locale

- Estimation de la demande / Calage de l'offre
- Stratégie TPU (TCSP ? Bus ? Taxis ?)
- Financement (obligations de service public)
- Partage des risques
- Contractualisation (type contrat, nbre opérateurs)
- Importance du timing



Porter techniquement la commande publique

- Équipe technique locale
- Consultation / Négociation / Suivi - Contrôle
- Formation > capacité d'expertise
- Consultants internationaux
pour les plus gros réseaux ?



Rôle de l'État

- Contrôle légalité / Evaluation
- Participation aux équipes locales (politique et technique)
- Financement (transitoire ? définitif ?)
- Capitalisation (BDD demande et offre)
- Production Méthodes / Outils
- Formation (C.L., opérateurs...)



En résumé

- Compléter le cadre institutionnel
- Compléter le cadre législatif
- Définir et crédibiliser la commande publique locale
- Porter techniquement la commande publique
- Rôle de l'Etat



Merci

